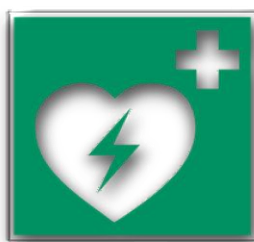


La Défibrillation Grand Public



1993 : 16 défibrillateurs en service au sein de la brigade des sapeurs pompiers de Paris.

Aujourd'hui : un peu partout autour de nous dans les villes, les magasins ou même dans les transports en commun, vous pouvez trouver un appareil répondant à la signalétique suivante :



Il s'agit d'un **défibrillateur entièrement automatisé (DAE)** positionné en libre accès pour le Grand Public.

La prise en charge des arrêts cardio-respiratoires (ACR) est définie par la chaîne de survie et les recommandations internationales. En ce qui concerne la France, la survie des victimes d'ACR pré-hospitalier reste malheureusement très faible, tout comme le nombre de personnes initiées à l'utilisation d'un DAE. Il s'agit là de presque 50 000 décès dont une partie non négligeable pourrait être évitée par l'utilisation d'un DAE. C'est le seul appareil capable s'il est promptement mis en place sur une victime, de lui donner une chance de survie.



Appeler le 15
Masser
Défibriller

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile définit :

« **Article 4** - Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires ».

Le décret du 4 Mai 2007 permet son utilisation par toute personne non-médecin.

L'arrêté du 16 juillet 2010 relatif à l'initiation du grand public à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation de défibrillateurs automatisés externes

« **Art. 1er.** Dans le cadre de la sensibilisation de la population aux gestes de premiers secours, il est mis en place une initiation à la prise en charge d'une victime qui présente un arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

Art. 2. Cette initiation a pour objet l'acquisition par la population des connaissances nécessaires à :

- identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque ;
- réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter ses chances de survie ».

Un défibrillateur entièrement automatisé est :

✓ Facile à comprendre :

- Le témoin d'un arrêt cardiaque avec une **formation minimale** est capable de sauver la vie d'un collègue, d'un ami, d'un membre de sa famille ou d'un anonyme ;
- Son aide à la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) permet aux utilisateurs de tous niveaux de mettre toutes les chances du côté de la victime (électrodes intelligentes, métronome intégré...).

✓ Facile à utiliser :

- Des instructions apaisantes émises par une voix naturelle en français ou dans une autre langue au choix selon les modèles guident le premier intervenant dans les étapes de la défibrillation d'urgence et de la RCP ;
- Non seulement l'utilisateur est guidé par l'appareil jusqu'à la potentielle délivrance du choc électrique mais aussi pour la réalisation de la réanimation cardio-pulmonaire : ventilation artificielle (bouche à bouche) et massage cardiaque externe (MCE).
- Les dernières technologies permettent l'évaluation qualitative en temps réel du massage cardiaque externe (ex : ZOLL AEDPLUS avec électrodes spécifiques)
- Les DAEs aujourd'hui en service et sous contrat de maintenance sont 100% conformes aux recommandations 2010 de l'ERC : choc, fréquence de la RCP et ratio compressions / ventilations.



Nous travaillons actuellement en partenariat avec la société SERENYS qui met en place, assure le suivi de maintenance de défibrillateurs automatiques dernière génération (Zoll AED PLUS) et assure l'initiation à l'utilisation de ces derniers et vous trouverez plus d'informations sur leur site : www.serenys.eu

Par ailleurs, une application gratuite pour smartphone existe et vous permet entre autre de géolocaliser les DAEs présents autour de vous : [Staying Alive](#)